

1857

1857 3
62
Dans sa copie d'une figure d'enfant par Raphaël, le caractère des formes est rond et lourd, l'expression si vive et si pleine de feu qui anime la tête du modèle n'est pas rendue et chose qui tient peut être à la différence des moyens d'exécution, le ton est noir et ne rend pas complètement celui de la fresque.

M. Giacomotti (3^e Année)

Ce pensionnaire, qui a eu le malheur d'être long temps malade, nous adresse une figure qu'il intitule Saint Vincent de Saragosse. Cette figure, d'un bon ensemble, offre des parties assez bien exécutées et d'une bonne couleur; mais on regrette l'adjonction des figures d'anges, qui ont de la crudité dans le ton, et dont l'exécution sent trop la pratique.

Son esquisse, qui représente Agrippine quittant le camp de Germanicus, est d'un beau ton, mais laisse à désirer sous le rapport de la composition, car le mouvement des figures n'a pas l'impulsion générale propre à exprimer le sujet.

M. Lévy (3^e Année)

Sous son dernier envoi, M. Lévy, qui n'a que trois années de pension, a fait un tableau représentant le Douper libre, ou dernier repas des martyrs chrétiens. Cette scène, dont la pensée est belle, demandait dans son exécution plus de force et d'énergie, car c'était là l'un des principaux caractères de la physionomie romaine. L'action pouvait être plus soutenue en mesurant mieux la part que chacun y devait prendre, ainsi les chrétiens qui entourent la table, ne participent pas assez aux sentiments élevés exprimés par le saint, et la foule des spectateurs n'en reçoit pas une impression assez déterminée; mais le sujet, nous l'avons dit, est bien choisi, les lignes sont heureuses, la figure du saint, bien placée, a de la noblesse et de l'autorité.

dans le geste, son ajustement est beau, d'une exécution large et simple; enfin l'Académie reconnaît dans cet ouvrage de grands progrès dont elle félicite M. Lévy, et elle espère que ce jeune artiste saura conserver et suivre à Paris la bonne impulsion reçue de son trop court séjour à Rome.

Paysage historique.

M. Bernard (3^e Année)

M. Bernard, envoie pour sa dernière année un paysage dans lequel il a placé pour sujet la fuite de Saron.

Des lignes brisées, des plans multipliés, ôtent à cet ouvrage le caractère de grandeur et de solennité d'une nature que le sujet choisi permettrait de copier. Mais on remarque dans l'exécution des détails heureusement étudiés de la vérité dans le ton, et l'Académie reconnaît que les efforts de ce jeune artiste ont amené de véritables progrès.

L'Académie a reçu cette année une bonne impression de l'examen des travaux des pensionnaires peintres. Elle est heureuse de l'exprimer ici et elle espère que ce sera pour eux un encouragement et une preuve de l'intérêt avec lequel elle suit leurs efforts et constate leurs progrès.

Sculpture

M. Maniglier (1^{re} Année)

La mort d'Abel, bas-relief, plâtre.

On peut louer dans ce bas-relief l'entente des plans et le choix du sujet, qui prêtait à d'heureux développements, et

pourrait fournir le motif d'une belle étude. Malheureusement l'auteur n'a pas su donner à ses personnages le caractère qui leur convenait, la figure d'Abel n'est pas d'une nature assez jeune, et celle de Cain, malgré la violence du mouvement est sans énergie, dans les deux figures le dessin manque de fermeté et de grandeur. Si l'Académie se montre sévère envers ce premier travail d'un pensionnaire, qui a fait de louables efforts, c'est parce qu'elle est convaincue que M. Maniglier, au début de sa pension, saura mettre à profit les conseils qu'elle lui donne dans l'intérêt de son avenir.

M. Chapu (2^e Année)

Le vicier d'épine, copie en marbre.

L'Académie n'a que des éloges à donner à M. Chapu pour le soin qu'il a apporté dans l'exécution de cette copie, qui rappelle bien le caractère de l'original.

M. Carpeaux (3^e Année)

Figure d'étude, plâtre.

L'Académie aurait désiré que M. Carpeaux eût donné à sa figure des lignes plus heureuses, et eût fait choix d'un modèle qui lui permit de montrer davantage que la beauté peut s'allier à la vérité, ces conseils donnés à M. Carpeaux, n'empêchent point l'Académie de reconnaître dans l'ouvrage de ce pensionnaire une étude fine et vraie de la nature, que M. Carpeaux conserve toujours cette précieuse qualité, mais qu'il cherche en même temps à élever son style, en exerçant son talent sur de nobles sujets.

M. Lepère (5^e Année)

Tête de Bacchante, marbre.

L'Académie regrette que ce marbre exécuté avec soin, ne soit pas animé par une expression plus en rapport avec le sujet.

Portement de Croix, esquisse bas-relief.

M. Lepère est resté bien au-dessous du sujet si pathétique qu'il a choisi, ses figures toutes d'une égale saillie et disséminées sur la surface du bas-relief, donnent de la monotonie à cette composition, dans laquelle aucun groupe ne fixe l'attention.

Le baptême du Christ, esquisse ronde-bosse.

M. Lepère n'a pas donné à sa composition le caractère que comportait le sujet, et les lignes n'en sont pas heureuses.

Nyssia, reine de Lydie, femme du roi Candaule,
statue en marbre.

En présence de cette statue, on a de la peine à comprendre le sujet et le sentiment que l'artiste a voulu exprimer, le torse trop incliné vers le côté droit, les jambes également fléchies donnent à cette figure un mouvement indécis et tourmenté, qui nuit à sa pondération, plus simple et plus conforme aux lois de la statuaire, l'œuvre de M. Lepère aurait présenté un ensemble plus harmonieux. La tête manque aussi d'expression et de beauté. Toutefois, malgré les défauts que nous venons de signaler, cet ouvrage a des qualités que l'Académie se plaît à reconnaître, les jambes sont bien dessinées et d'une belle forme, la statue, dans son ensemble, a un certain aspect de grandeur.

1
102
Architecture.

M. Guillaume (1^{re} Année.)

M. Guillaume a fait choix pour sujet de son premier envoi des restes du théâtre de Marcellus à Rome. Il en donne les détails développés en cinq feuilles de dessins. On ne peut qu'approuver le choix fait par M. Guillaume, d'un monument des meilleurs temps de l'architecture romaine, et le soin avec lequel il l'a reproduit. Peut-être un peu plus de légèreté dans les ombres permettrait-elles de mieux voir tous les détails. L'Académie voit dans ce travail un gage heureux des efforts que fera dans l'avenir M. Guillaume pour s'initier aux vrais principes de l'architecture romaine dont il a sous les yeux les plus beaux modèles.

M. Daumet (2^e Année)

Pour sa deuxième année, M. Daumet adresse à l'Académie quatre feuilles de détails. Trois feuilles sont consacrées à la reproduction des restes du temple de la Concorde, la dernière nous donne le figuré du sarcophage de Vespasien.

On ne peut que féliciter M. Daumet sur l'ensemble de ce travail. Ses dessins sont mesurés avec soin et rendus avec conscience. Il est à regretter toutefois que l'abus des teintes forcées ait entraîné ce pensionnaire dans une lourdeur de modèle fâcheux. L'entablement surtout manque totalement de transparence et l'on ne retrouve plus dans ces noirs si fortement accentués la finesse et la suavité du travail de la matière. M. Daumet les a beaucoup mieux reproduites dans les parties de ses dessins qui sont en pleine lumière, tels que le modillon en de face et de dessous et le chapiteau intérieur. La base de ce même ordre pèche par un peu de sécheresse.

Malgré ces légers reproches, l'Académie se plaît à reconnaître dans M. Bonnet un goût heureux dans le choix de ses modèles, une recherche pleine de conscience et le désir bien réalisé de remplir convenablement ses obligations.

M. Bonnet (3^e Année)

M. Bonnet, pour remplir les obligations de sa troisième année, a adressé à l'Académie une suite d'études d'après les fragments qui existent dans les jardins Colonne, et qui proviennent suivant la tradition, du temple du soleil bâti par Aurélien.

L'Académie applaudit à ce choix et signale avec plaisir la pureté du dessin, l'exactitude et la fermeté du modèle des parties restaurées. Toutefois, elle croit devoir faire remarquer à M. Bonnet que la puissance du ton général du grand ensemble ne laisse pas deviner que ces fragments sont formés de marbre blanc, en même temps que l'opacité et la lourdeur des ombres tend à diminuer à l'œil la grandeur réelle.

Quel que soit le procédé employé pour rendre l'esprit d'une forme d'architecture, on doit toujours tendre à en faire sentir la dimension relative et la matière, éléments importants de toute œuvre architecturale.

L'Académie aurait désiré également dans le dessin qui représente l'état actuel de la frise, une étude plus fine et plus approfondie des ornements sculptés.

L'envoi de M. Bonnet se complète par une suite d'études sur le temple de Vesta au Palatin.

L'Académie signale dans les quatre dessins qui représentent cet édifice et ses détails, la même pureté et le même mérite de modèle que dans les études ci-dessus examinées, avec cette différence, tout à l'avantage de ces derniers, que la matière s'y laisse parfaitement apprécier.

M. Bonnet a joint à ses diverses études l'envoi, deux

feuilles de traces qui témoignent du soin, excessif peut-être, avec lequel il a analysé la partie sculpturale des deux édifices, objets de ses études.

Quoi qu'il en soit des observations ci-dessus exprimées, l'ensemble des études de M. Bonnet témoignent d'un zèle, d'une intelligence et d'une habileté remarquables.

M. Vaudremes (3^e Année)

M. Vaudremes dans sa troisième année de pensionnat, a dû accomplir un travail de quatrième année: il a eu pour objet la restauration des Mausolées d'Aurélien, aujourd'hui le château Saint-Ange.

L'envoi comprend sept dessins dont: quatre plans, une élévation, une coupe de la restauration et un mémoire explicatif.

Les relevés de l'état actuel sont exécutés avec soin, l'élévation et la coupe présentent des dessins très-satis-faisants. Toutefois l'Académie regrette qu'à côté du tracé géométral de la coupe, l'auteur ait représenté l'effet perspectif des édifices qui avoisinent le château Saint-Ange: deux genres de dessins incompatibles entre eux.

En pensant à l'importance du monument, comme une œuvre des plus capitales de l'empereur Aurélien, si passionné pour l'architecture, en considérant ce que la restitution de l'imposante ruine offrirait à l'imagination de grande, de magnifique et même d'excellent comme architecture romaine, le choix de M. Vaudremes avait été accueilli avec une vive et juste satisfaction par tous les artistes.

Les descriptions de ce Mausolée par les auteurs anciens, par les historiens du moyen âge et les artistes et savants à l'époque de la renaissance, les découvertes de statues et d'autres beaux fragments qui y avaient été faites, enfin la tradition qui désignait jadis les magnifiques colonnes de la nef de St Paul

Une coupe et une feuille de détails de l'état actuel, trois plans, une élévation,

hors les murs, comme de riches dépouilles de ce monument, toutes ces circonstances portaient à espérer que la mise au jour de nombreux restes d'architecture et de sculpture pourrait être la suite de la belle tâche que M. Vandromer s'était imposée. Malheureusement, et c'est avec un profond regret que nous l'avons constaté, très peu de découvertes ont eu lieu. Aucune n'a pu éclairer le trop vaste champ des conjectures sur la conception primitive de la sépulture d'Adrien.

Aussi dans son très-intéressant et bon mémoire où, après de consciencieuses recherches sur les édifices funéraires des anciens, M. Vandromer expose l'histoire du mausolée romain et où il énumère les matériaux qui lui ont servi, il annonce que c'est surtout dans les écrits des auteurs et dans les plus anciennes représentations du célèbre édifice qu'il a puisé les éléments de sa restauration.

Sous ce rapport, le Mausolée d'Adrien, sculpté par Philarete dans un bas-relief de la porte en bronze de St Pierre, où se voit sur un soubassement carré un seul étage de colonnes surélevé d'un étage en retraite orné de pilastres; la gravure du Labacco et un dessin de Silvestro de'uzzi, conservé à Florence et qui n'offrent également qu'une colonnade, puis la présence d'antiques masses saillantes indiquant, selon M. Vandromer, la place de l'entablement, enfin l'arrivée, au niveau de cet entablement, du large chemin en spirale et sa discontinuation ultérieure, lui ont fait adopter au-dessus du soubassement carré, décoré de refends, de guirlandes et de bucranes, une seule rangée de colonnes pour former autour de la partie circulaire la principale décoration du monument. Au-dessus de cette colonnade, un peu en retraite, ne s'élève plus qu'un attique décoré de corps saillants n'offrant rien qui caractérise un ordre d'architecture.

La forme conique donnée à la partie supérieure a été introduite par l'auteur à l'instar, dit-il, d'exemples antiques

et surtout de la description du tombeau de Mausole.

Le sommet du monument est terminé par un quadrigé représentant Apollon. Ce couronnement, d'une notoriété très-incertaine, a été préféré par M. Vandromer à la colossale pomme de pin en bronze conservée au Vatican et provenant du tombeau d'Adrien. Cet ornement si important et caractéristique qui couronne, on peut dire, toutes les restaurations connues de ce monument, au moins trouve une place dans la restauration de ce pensionnaire. Son emploi l'aurait sans doute conduit à adopter une couverture plus en rapport avec le monument élevé à Rome, que la couverture imitée de la pyramide du monument élevé à Halicarnasse, et qui supportait, en effet, un quadrigé.

Pour se conformer aux descriptions qui parlent de nombreuses sculptures en bas-reliefs et ronde-bosse, représentant des hommes et des chevaux, M. Vandromer a décoré d'une frise composée de petites figures l'entablement de l'ordre; il a placé des statues entre les colonnes, et aux angles du soubassement, des groupes de chevaux et de guerriers.

Malgré l'existence d'un certain nombre d'inscriptions recueillies sur le monument et mentionnées même par l'auteur, une seule est ménagée dans l'attique, au sommet de l'édifice et une table pour en recevoir une deuxième occupe, dans une disposition peu usitée, une grande partie de la frise et de l'architrave de l'entablement de l'étage carré.

La restauration ainsi conçue produit l'effet d'offrir une trop grande simplicité relative, c'est-à-dire comparativement à la richesse et à la magnificence des monuments antiques de ce genre et de la plupart des restaurations tentées à la suite de celle de Labacco. Elles sont enrichies de deux et même de trois rangées de colonnades, d'une plus abondante décoration sculpturale et quelque fois de soubassements ornés de pilastres et d'inscriptions. Enfin elles présentent une magnificence qui semblerait plus

d'accord avec l'importance, la grandeur et la somptuosité qu'on peut supposer que le créateur de la Villa Adrienne et de tant d'autres importants édifices avait dû réunir dans son mausolée. Construction qu'il avait conçue et commencée lui-même et par laquelle, il y a tout lieu de le croire, cet empereur a dû vouloir laisser à la postérité une preuve ostensible et durable de sa munificence personnelle, aussi bien que de la puissance romaine.

En effet, une plus grande richesse paraît plus conforme à l'usage général des romains, car les ruines encore existantes, de tant de monuments funéraires, élevés pour des personnages très-inférieurs, étalent un luxe et une ostentation excessive dans l'importance des masses et la richesse des détails.

Lorsque des tombeaux d'hommes restés inconnus étaient parfois surmontés de trois ordres superposés et que le septième, et autre mausolée impérial élevé à Rome après celui d'Adrien, offrait sept étages de colonnes, l'hypothèse en faveur de plusieurs étages, pour ce dernier, semble offrir une plus grande probabilité.

Cependant, aucune preuve matérielle et péremptoire ne pouvant rigoureusement être opposée à la proposition de M. Vaudremes, l'Académie ne saurait vouloir la discuter en détail ni la rejeter comme tout-à-fait inadmissible.

Pendant, et en adoptant même le principe de la restauration, elle eût dû observer qu'en plaçant des statues entre les colonnes à peine isolées du mur et sur des piédestaux y adhérents, M. Vaudremes semble avoir rendu, pour ainsi dire, impraticable ce que Pausanias rapporte lorsqu'il écrit (1) : « que les romains furent réduits à briser les statues qui décoraient l'édifice pour en précipiter les morceaux sur les assaillants. . . . » Plus d'espace derrière la colonne de,

(1) De bella gotthico, lib. 2. 22.

13
112
en facilitant la circulation, aurait concilié davantage sa restauration avec les faits historiques.

L'Académie trouve aussi d'un caractère peu analogue avec celui du monument, la grille dont M. Vaudremes l'a entouré et la manière dont il a placé sur les piédestaux qui la divisent, les parois en bronze doré provenant également du Mausolée d'Adrien.

Malgré les précédentes observations auxquelles l'important travail de M. Vaudremes a donné lieu, l'Académie félicite ce pensionnaire de l'avenir entrepris, d'y avoir apporté un grand soin, beaucoup de zèle et de talent. Elle ne peut vouloir le rendre responsable de la pénurie de découvertes en fait de documents et de matériaux qui auraient pu le mettre à même de reproduire le magnifique édifice dans son état primitif. Elle apprécie l'excessive difficulté de l'entreprise et ne saurait que donner des éloges mérités à son auteur, même lorsque le résultat ne semble pas réunir toutes les qualités désirables.

À ce sujet, l'Académie eût dû ajouter à de précédentes remarques sur les travaux de restauration des monuments antiques par M. M. les pensionnaires de l'Académie de France à Rome, que les investigations auxquelles ils doivent se livrer comportent deux manières distinctes de les traiter; celle qui, après le relevé exact de l'état actuel, consiste dans la restauration ou la reproduction la plus scrupuleuse des édifices, lorsque leurs restes laissent peu de choses aux conjectures et permettent de leur rendre avec certitude leur aspect primitif; et celle qui exige une restitution, c'est-à-dire une seconde conception presque complète lorsque l'insuffisance des ruines contraint l'auteur de cette restitution à se substituer par suite de l'absence d'éléments réels et incontestables, au primitif auteur, pour recréer, en quelque sorte son œuvre.

Dans ce dernier cas, qui existe pour la ruine sur laquelle s'éleva le château Saint-André, l'objet principal devait être de se bien pénétrer de l'esprit qui présida à l'origine du monument antique, et d'étudier toutes les circonstances au milieu desquelles il fut créé. C'était une œuvre fortement empreinte d'un caractère de grandeur, de beauté et de magnificence, qu'il fallait produire. En effet, l'histoire, la tradition et les majestueux vestiges encore existants, n'ont cessé d'identifier ces éminentes qualités avec l'aspect que devait offrir, dans sa merveilleuse splendeur, le plus vaste et le plus magnifique mausolée impérial élevé à Rome, alors que cette ville se regardait encore comme la souveraine d'un monde.

M. Girain (5^e Année)

Dans le cours de la cinquième année le pensionnaire doit le projet d'un monument public de sa composition et conforme aux usages de la France. Les dessins de ce projet sont terminés et présentent les plans, coupes et élévations, plus les détails convenables, tant pour la clarté des idées que pour la construction. Le format de ces dessins est au moins la grandeur du papier grand aigle des Hollandais.

M. Girain est loin d'avoir satisfait à ces conditions en n'envoyant qu'une simple esquisse incomplète et sur de très petites échelles, et si nous disons que cette esquisse est en outre incomplète, c'est que M. Girain ne nous offre que le plan du rez-de-chaussée. Le programme qu'il s'est donné est celui d'une caserne de cavalerie pour les chevau-légers, ce que nous avons à grand peine deviné en comptant les stalls indiqués, car, à l'exception de douze écuries et de quatre grandes selleries, cet unique plan de rez-de-chaussée est dépourvu de toute légende

113
indicative qui puisse faire connaître la destination des autres pièces. On devine que les bâtiments dont l'édifice se compose et leurs dépendances contiennent un manège couvert et un manège découvert. Ce dernier, ainsi que l'esplanade qui précède la caserne sont accompagnés de portiques dont on ne comprend pas l'utilité puisqu'ils ne conduisent à rien. Il y a quatre vastes escaliers mais ils ne sont pas placés convenablement pour desservir les chambres qui occupent les étages supérieurs, au nombre de quatre dans le corps de bâtiment principal et de deux seulement dans les bâtiments en ailes. Nous ignorons quelles peuvent être les distributions de ces divers étages dont les plans manquent. Tout ce que nous pouvons dire de l'esquisse produite par M. Girain, c'est qu'elle présente une masse assez bien disposée et que l'élévation et la coupe ont un certain caractère de grandeur et un aspect assez bien approprié au sujet; mais tout cela, si peu développé, qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible de formuler une opinion sur un semblable travail. C'est donc à regret que l'Académie se trouve dans la pénible obligation de blâmer ce pensionnaire qui, dans les quatre premières années de son séjour à Rome, avait envoyé de bonnes et consciencieuses études, d'avoir attaché aussi peu d'importance au travail de sa cinquième année. Lorsque par chez les travaux des architectes, l'Académie leur demande la composition d'un édifice à l'usage de la France, elle entend que ce projet doit être convenablement étudié, sur une échelle suffisante pour que les détails de l'architecture, de la décoration et de la construction en donnent une idée complète.

Gravure

Gravure

M. Gaillard (1^{re} Année)

M. Gaillard, pour sa première année, a envoyé un grand dessin à la sanguine représentant un fragment de la dispute du Saint-Sacrement, d'après Raphaël, au Vatican. Ce dessin est fait avec beaucoup de soin et d'exactitude, les têtes sont surtout très remarquables. Le travail possède de grandes qualités et prouve un pensionnaire laborieux.

M. Gaillard a joint à ce fragment quatre figures dessinées, deux d'après nature et deux d'après l'antique.

Le Discobole est une figure faible d'exécution; la Vénus de Milo manque de fermeté et d'étude, surtout dans la partie inférieure; les figures d'après nature sont plus satisfaisantes, nous engageons ce pensionnaire, à l'avenir, à faire des figures plus étudiées.

Le tableau de M. le Directeur de Rome fait mention d'un portrait dessiné à l'aquarelle, par le même pensionnaire, représentant Marie de Médicis, d'après Van Dyck; ce dessin n'a pas été mis sous les yeux de l'Académie.

Année 1857

M. Soumy (Troisième Année)

M. Soumy, pour sa troisième année, a envoyé un grand dessin représentant la Création de l'homme d'après Michel Ange. Ce dessin est largement exécuté et assez bien dans le caractère de l'original, on pourrait lui reprocher un peu de mollesse générale, mais il faut tenir compte de la difficulté qu'il y a

à copier d'après cette peinture qui fait partie de la voûte de la chapelle Sixtine.

Ce pensionnaire a joint à ce dessin une figure de femme d'après nature, assez finement dessinée, mais dont la pose n'est pas heureuse.

M. Bellay (5^e Année)

M. Bellay, pour sa cinquième année, a envoyé deux têtes dessinées d'après nature, très étudiées, la tête de femme est d'un caractère original et largement modelée; la tête d'étude, le Christ, n'a pas le caractère convenable au sujet; les études d'enfants gravées à l'eau forte, d'après Raphaël, ne méritent que des éloges.

La tête dessinée d'après nature et gravée à l'eau forte a beaucoup de fermeté et surtout de caractère.

Nous regrettons de ne pouvoir adresser de semblables éloges à l'Adam et Eve, dont le travail, trop surchargé a altéré les formes.

Nous espérons que M. Bellay fera de nouveaux efforts pour mettre dans la planche de sa cinquième année les qualités que nous avons remarquées dans les autres envois, et qui, dans l'état actuel laisse encore beaucoup à désirer.

Gravure en Médailles

M. Alphonse Dubois (2^e Année)

M. Alphonse Dubois a envoyé une figure d'étude, bas-relief en creux. Cette figure, dont la pose manque de développement, est maigre et mesquine, la saillie est trop forte, les plans mal entendus.

Dans la composition et dans l'exécution de cette étude, M. Dubois aurait dû se rappeler qu'il était graveur de médailles, et la faire dans les conditions de l'art qu'il cultive.

Ce pensionnaire a envoyé également la copie d'une tête antique qui est faite avec soin, mais à laquelle on peut reprocher une mollesse générale.

Il a envoyé aussi une pierre gravée qui est d'une grande faiblesse d'exécution, et une tête d'étude médallion en cire, qui est assez belle de caractère et assez bien dessinée.

Musique

M. Conte (2^e Année)

Ce pensionnaire ayant été malade pendant plusieurs mois, n'a pu exécuter que des fragments d'un opéra italien, intitulé: Isabella di Lara.

Dans les morceaux soumis à notre examen, nous avions désiré plus d'élevation dans le style et plus de soin dans la prosodie italienne. Signalons cependant un chœur d'hommes bien écrit pour les voix, un air de baryton d'un bon sentiment mélodique et un chœur de villageois qui a de la couleur et du mouvement.

M. Barthe (3^e Année)

M. Barthe a envoyé pour sa troisième année, un Oratorio avec paroles françaises (Judith), ouvrage remarquable par un sentiment vrai et élevé du style qui convient à ce genre de composition.

Les envois antérieurs de ce pensionnaire

19
115
avaient fait concevoir sur lui des espérances que sa dernière partition justifie complètement.

L'introduction, n^o 1, est d'un beau caractère.

L'air de Judith et l'air de basse avec chœur méritent aussi d'être signalés; mais les morceaux qui nous ont paru supérieurs encore aux précédents sont: le n^o 5, chœur sans accompagnement, bien écrit, intéressant, d'un charmant effet; le n^o 6, quatuor et chœur d'un beau sentiment religieux, une scène descriptive à deux personnages, pleine de mouvement dramatique, et dont la partie instrumentale est fort habilement traitée; enfin, un cantique, chœur général, termine cette œuvre d'une façon grandiose.

M. Galibert (4^e Année)

M. Galibert, dont l'Académie regrette la perte récente, avait envoyé pour ses travaux de quatrième année des fragments d'opéra français.

Peut-être eussions-nous pu faire quelques observations sur son style en général; nous croyons devoir nous en abstenir. On comprendra le sentiment qui nous dicte cette réserve. Toutefois disons que plusieurs morceaux ne manquent pas de grâce, et sont d'une allure facile en rapport avec la légèreté du sujet.



Pour Copie Conforme.

Le Secrétaire Perpétuel.

J. B. H. H.

Musique

M. Conte (1^{re} Année).

Pour son travail de première année, M. Conte a fait choir d'une Messe solennelle avec chœurs et à grand orchestre.

Le premier morceau de cette messe, le Kirie, pourrait être empreint d'un caractère plus religieux.

Plusieurs parties du Gloria sont bien traitées : le début a de l'ampleur, le Laudamus te, où l'on regrette de rencontrer quelques duretés et même quelque négligences harmoniques, est cependant un morceau bien écrit pour les voix et dont le style ne manque pas de distinction.

Dans le qui tollis, solo avec chœur, d'un bon sentiment mélodique, nous avons plusieurs fois remarqué le mot miserere coupé ainsi en deux : mise — re. Cette façon de scinder la parole par de longs silences, est fort en usage dans la musique bouffe, mais on ne saurait l'admettre pour la langue latine et le style religieux.

Dans le credo, on trouve quelques longueurs et l'on pourrait reprocher à l'auteur d'avoir fait abus de l'imitation et de la fugue, mais le Et incarnatus est, écrit pour trois voix sans l'intervention du chœur, mérite d'être mentionné; le Crucifixus a un beau caractère, et le plan général de ce Credo est largement conçu.

Enfin le Sanctus et l'Agnus dei renferment quelques mélodies larges et simples, mais ces deux morceaux ont aussi trop de développements.

Malgré les observations critiques que nous avons eu devoir adresser à M. Conte, nous nous plaisons à reconnaître que son ouvrage se distingue par des qualités essentielles qui attestent des études sérieuses, et nous font bien augurer de son avenir.

M. Barthe (2^e Année)

M. Barthe, pour son envoi de deuxième année a composé un opéra sur des paroles françaises, dont le sujet est don Carlos.

Nous sommes heureux de voir ce jeune pensionnaire justifier la bonne opinion que l'Académie avait conçue de lui.

Nous avons remarqué dans le 1^{er} acte un chœur d'introduction plein de vigueur et de caractère, une ballade qui a de la couleur; un air

pour ténor, d'un heureux sentiment de mélancolie; et dans le final, un chœur de poètes d'un style noble et élevé.

Le 2^e acte débute par un chœur de femmes, léger et gracieux, et se termine par un quintette bien développé et traité avec talent. L'andante maestoso surtout, est remarquable par l'intérêt et la bonne disposition des parties vocales.

Bien écrit, instrumenté avec soin, indiquant un vif sentiment scénique, cet ouvrage, malgré quelques parties un peu prétentieuses, nous donne les plus grandes espérances pour l'avenir de M. Barthe.

M. Cohen (4^e et 5^e Années.)

Pour remplir ses obligations de 4^e et 5^e années, M. Léon Cohen a soumis à l'Académie deux ouvrages dramatiques, chacun en un acte: l'un comique, l'autre sérieux.

Dans le premier, nous citerons un quatuor habilement fait, et une romance élégante qui s'enchaîne à un duo d'une déclamation vive et spirituelle.

Nous devons faire remarquer au jeune compositeur que plusieurs morceaux de cet ouvrage ont entre eux une certaine ressemblance de rythme, de formes mélodiques et de mouvement. De cette ressemblance résulte nécessairement la monotonie. Cette partition néanmoins, est satisfaisante dans son ensemble; l'allure en est franche, et la touche en est facile et délicate.

Quoiqu'étudié avec soin, le second de ces deux opéras offre peu d'intérêt, les mélodies manquent quelque fois de simplicité et de franchise. L'introduction, toute fois, a droit d'être remarquée: elle renferme une pièce pour voix d'hommes, morceau d'ensemble d'un beau caractère et bien écrit.

Par ses derniers travaux, M. Cohen nous prouve qu'il a travaillé avec fruit. Son exécution est plus sûre, son style est plus dégagé, nous espérons que le temps et l'expérience feront de ce jeune pensionnaire un compositeur de talent.

Certifié Conforme

Le Secrétaire perpétuel.

Pharyng

